

Signature d'une convention de partenariat entre la Métropole Européenne de Lille et la Caisse des Dépôts pour le développement du territoire

Lille, 14 décembre 2015 – Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), et Marc Abadie, Directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, ont signé, ce jour, une convention de partenariat définissant les axes de travail commun pour le développement du territoire.

Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'appui de la Caisse des Dépôts aux métropoles, appui répertorié dans la loi de modernisation de l'action publique.

Le statut de « Métropole Européenne », depuis janvier 2015, positionne la MEL en chef de file de l'ensemble des politiques structurantes sur le territoire régional et au-delà. Cette transformation en métropole la conduit à porter un projet collectif, ambitieux et innovant, et à prendre en charge de nouvelles compétences.

Partenaire de longue date et sur de nombreux projets de la Métropole Européenne de Lille, la Caisse des Dépôts, actrice de la transition territoriale, souhaite, par la signature de cette convention, renforcer son engagement aux côtés de la Métropole pour accompagner son évolution et ses projets de développement.

Dans cette perspective, la MEL et la Caisse des Dépôts ont souhaité s'associer autour de sept axes de développement prioritaires, parmi lesquels :

- **la transition numérique**, par le déploiement du très haut débit, le déploiement d'une gamme de produits et services numériques (Projet U-City), l'émergence des tiers-lieux (télécentres, espaces de co-working, fab labs), le développement du e-tourisme ;
- **le développement économique**, par le renforcement des dispositifs d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise, le soutien à l'économie sociale et solidaire, le renforcement de l'offre immobilière à destination des entreprises ;
- **la transition écologique et énergétique**, par la définition d'une stratégie énergétique, l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine public, le développement des énergies renouvelables ;
- **la solidarité**, par l'augmentation de la production de logements sociaux et intermédiaire, la mise en place d'un organisme de foncier solidaire, le renforcement de la politique de la Ville ;
- **l'immobilier**, par l'innovation dans le montage d'opérations immobilières complexes, la rénovation de friches industrielles ;

- **la consolidation du développement transfrontalier et européen**, par un appui au développement de projets, un soutien à la mise en œuvre du schéma de coopération transfrontalière de la MEL, la mobilisation de nouveaux instruments financiers européens et l'accentuation de la présence de la métropole à Bruxelles ;
- **la mobilité**, par la régulation du trafic grâce au projet de péage positif, le développement de l'électro-mobilité.

Afin d'accompagner la Métropole Européenne de Lille dans cette transition et dans la réalisation de ses projets, la Caisse des Dépôts mettra à disposition son expertise et ses outils d'intervention au service de l'attractivité et de la compétitivité du territoire. Elle apportera un soutien financier de 921 k€, sur la période de travail 2015-2020. Dans une première phase, elle contribuera au financement des études et expertises pour un montant de plus de 250 k€.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. www.caissedesdepots.fr

A propos de la Métropole Européenne de Lille

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté urbaine de Lille a pris une nouvelle dimension, en devenant la Métropole Européenne de Lille. Elle est ainsi devenue une institution de référence innovante et connectée.

Au service des 85 communes qui la composent, la MEL agit au quotidien pour 1,1 million d'habitants dans les domaines essentiels que sont le développement économique, le logement, l'aménagement, les transports, la voirie, l'eau, les déchets, la nature, le tourisme, le sport, la culture....

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Gaëlle Velay - Tél. : 03 20 14 19 60 - email : gaelle.velay@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Métropole Européenne de Lille

Julie Vanhove - Tél. : 03 20 21 25 00 - email : jvanhove@lillemetropole.fr
